

Anti-inflation—Loi

M. Caccia: La nôtre n'est peut-être pas parfaite, et nous l'admettons, mais au moins elle donne des résultats et les Canadiens l'ont acceptée. Le NPD a au moins offert une définition fondamentale des principes typiques de ce parti, bien que nous ne les partageons pas. L'idée d'une politique nationale des revenus m'a intriguée parce qu'elle semble supposer une ingénierie dans le processus de négociation collective et un retour par la force des choses à une situation semblable à celle qui existe. C'est dire au fond qu'il faudrait supprimer le 30 juin une mesure qui a fait ses preuves et que nous essayons d'améliorer, et la remplacer par une mesure qui exigerait un changement fondamental de nos structures économiques et sociales, structures qui sont loin d'être acquises, comme le député de Halifax l'a dit. La solution préconisée par le NPD est un bel effort d'analyse théorique de possibilités applicables dans le vide, mais non à la réalité de l'an 1977 après Jésus-Christ au Canada.

Je suis porté à croire que si le NPD n'avait pas derrière lui la pression si forte de certains organismes puissants, il serait heureux d'appuyer librement la politique que nous appliquons par l'intermédiaire de la Commission de lutte contre l'inflation. C'est vraiment une forme de contrôle et de planification économiques qu'il serait heureux d'avaliser en d'autres circonstances, ce qu'il ne semble pas pouvoir faire pour des raisons qui le regardent.

J'ai déjà brièvement expliqué pourquoi nous avons approuvé les contrôles et ce que nous avons dit en 1974. On peut affirmer que les contrôles ont bien servi les Canadiens, sinon ils n'auraient pas obtenu l'appui de la population, ce que le député de Halifax explique en parlant d'opportunisme politique. Nous trouvons au contraire que depuis les débuts difficiles d'octobre et de novembre 1975, nous avons longement réussi à faire accepter ces mesures presque à l'unanimité par toute la population, alors même que nous paraissions nous être fixé un objectif presque impossible à atteindre et qu'à cet égard, nous étions loin d'avoir la cote d'amour.

L'opposition semble avoir oublié que le gouvernement actuel a fait preuve du courage et de la détermination nécessaires pour présenter une mesure qui, il le savait, serait au début fort impopulaire. L'atmosphère était à l'orage à cette époque, et nous étions blâmés à la Chambre chaque jour et chaque fin de semaine dans nos circonscriptions, mais 20 mois plus tard, nous recueillons les fruits de cette décision.

Il me semble que l'on ne devrait pas mettre fin aux mesures de contrôle pour le moment. On les a imposées parce que le problème de l'inflation prenait l'ampleur d'une crise. Quand l'inflation se maintient autour de 6 ou 7 p. 100, elle s'accompagne d'un taux de chômage élevé. La situation de crise persiste aussi longtemps que le taux de chômage reste élevé; il y a donc tout lieu de conserver les mesures de contrôle non seulement jusqu'à la fin de 1978, mais au-delà si le chômage demeure élevé.

Il commence à être manifeste que le taux d'inflation que nous connaissons fait obstacle à la création de nouveaux emplois et à la réduction du chômage. Les deux phénomènes sont liés, et il est nécessaire de juguler l'inflation pour enrayer le chômage. Quiconque à la Chambre presse le gouvernement de faire quelque chose pour remédier au chômage sans appuyer ses politiques visant à juguler l'inflation oublie ce lien

[M. Stevens.]

essentiel dans les conditions économiques des années 70 qui diffèrent des conditions et phénomènes économiques des années antérieures.

Je demanderais instamment à la Commission de lutte contre l'inflation de s'occuper toutefois davantage des honoraires et des traitements des cadres. C'est là un domaine où nous ne semblons pas avoir réussi, du moins dans une certaine mesure, à appliquer les contrôles qui ont été appliqués à d'autres secteurs de la population. La Commission de lutte contre l'inflation doit faire un meilleur travail dans ce domaine.

Je crois également que nous devons élaborer un programme de soutien du revenu pour les Canadiens à faible revenu. Ce ne sont pas eux qui tiennent le gros bout du bâton et ils sont beaucoup plus touchés en période d'inflation. Ce sont ces groupes qui souffrent durant une période prolongée d'inflation, tant dans les régions rurales que dans les régions industrialisées du Canada. Un programme de soutien du revenu les aiderait à joindre les deux bouts.

Les contrôles découlent d'une nouvelle conjoncture économique dans le monde, non seulement au Canada. Nous pouvons considérer les contrôles comme une transition vers une nouvelle solution à nos problèmes économiques. Nous cherchons des solutions et, pour ce faire, nous avons mis en place cette politique qui nous assurera une marge de manœuvre et nous permettra de concevoir les nouveaux instruments que réclame le nouvel ordre économique.

● (2130)

Les conservateurs continueront de parler de notre système de libre échange, et que Dieu les en bénisse. C'est le genre d'option antédiluvienne que nous leur laissons volontiers. Et je leur fais mes meilleurs vœux. Tant qu'ils croiront dans le libre échange, ils resteront dans l'opposition.

Pour ce qui est des néo-démocrates, ils continuent de réclamer une économie entièrement planifiée. Nous, les libéraux, préconisons des solutions plus souples. Nous cherchons un juste milieu. Bien que la chose ne soit pas facile, j'ai bon espoir qu'avec le temps et, si on nous en laisse la possibilité, nous finirons pas le trouver.

La situation d'urgence qui existait à la fin de 1975 nous a forcé à proposer le programme de contrôle qui a agi sur les rapports entre la hausse des prix et l'inflation. La situation d'urgence persiste aussi longtemps qu'il y a du chômage. Comment allons-nous atténuer le chômage? Selon moi, en proposant des politiques propres à discipliner l'économie, à restaurer la confiance et la stabilité, procurant ainsi un climat de confiance propice à l'investissement. C'est là que nous différons des progressistes conservateurs.

Nous croyons qu'au moyen d'un système de contrôle souple nous pourrions arriver à discipliner l'économie, incitant ainsi les entrepreneurs à étendre leurs activités. Ils auront confiance dans l'avenir de notre économie et assureront l'investissement nécessaire à la création d'emplois. Si nous optons pour la solution des conservateurs, notre avenir sera incertain, personne ne sachant ce que sera le taux d'inflation dans trois ou six mois. Si nous adoptons le régime monétaire que propose le député de York-Simcoe (M. Stevens), l'entreprise privée en ferait un prétexte pour ne pas investir pour favoriser l'expansion économique, expansion nécessaire à la création d'emplois.